

Remise des prix du concours "Découvrons notre Constitution"

Laurent Fabius, Président du Conseil constitutionnel, et Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ont récompensé les lauréats du premier concours national « Découvrons notre Constitution », à l'occasion d'une cérémonie organisée mardi 7 mars 2017 au Conseil constitutionnel.

Ce concours, organisé conjointement par le Conseil constitutionnel et par le Ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de la transmission et de la promotion des grands textes de notre État de droit et des principes de la République, a mobilisé pour sa première édition environ 1 300 élèves sur l'ensemble du territoire.

Le jury national, composé de membres du Conseil constitutionnel et de représentants du Ministère de l'Éducation nationale, s'est réuni à Paris le 21 février 2017 et a décerné trois prix :

- aux élèves de CM1-CM2 de l'école primaire de Sassay (Loir-et-Cher, académie d'Orléans-Tours) pour leurs textes : « Des histoires pour comprendre la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789 »
- aux élèves de CM2 de l'école primaire Les Tilleuls de Fenain (Nord, académie de Lille) pour le jeu de société « Découvrons notre Constitution »
- aux élèves de 6e du collège Roger-Quilliot de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, académie de Clermont-Ferrand) pour leur film : « Les toujours Trémobiles du quartier Trémonteix vous parlent de la Constitution ».

Le jury a également souhaité attribuer une mention à :

- l'école primaire Henri-Barbusse de Somain (Nord, académie de Lille), pour son projet intitulé « Découvrons l'implication de la Constitution dans la vie collective »
- l'école primaire du champ Luneau de Semoy (Loiret, académie d'Orléans-Tours), pour son projet intitulé « Les aventures de Super Constitution »
- au collège François Verdier de Lézat-sur-Lèze (Ariège, académie de Toulouse), pour son projet intitulé « Décisions du Conseil constitutionnel sur la loi ambiance des élèves de la classe de 6e 2 ».

Dès la rentrée scolaire 2017, le concours national « Découvrons notre Constitution » sera reconduit et étendu aux classes de 5ème, 4ème et 3ème. Il concernera donc l'ensemble des collégiens, en plus des classes de CM1 et de CM2.

A LIRE AUSSI

DOSSIER

Concours « Découvrons notre Constitution »